



*Notre métier, le levage.*

À GUÉRIGNY, le 25 janvier 2026.

**OBJET :** Révision tarifaire à partir du 1er février 2026

Cher(e) Client(e),

Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous accordez au Groupe KREMER. Depuis 1977, nous nous engageons à vous offrir des produits et services de qualité tout en répondant à vos attentes.

Afin de continuer à vous garantir un service de qualité et à maintenir les standards de conformité que vous attendez, nous sommes malheureusement amenés à ajuster nos tarifs.

Une révision générale de nos tarifs de 3,5 % sera appliquée à compter du **1er février 2026**.

Cette décision résulte de plusieurs facteurs indépendants de notre volonté.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre fidélité, et nous réaffirmons notre engagement à rester votre partenaire de confiance dans la durée.

Nos équipes restent mobilisées pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

Bien cordialement,

**L'équipe KREMER.**